



Réforme des Zones défavorisées

L'INJUSTICE

La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Aveyron (FDSEA 12) est le syndicat agricole majoritaire du département depuis plus de 60 ans. Elle regroupe 5 100 adhérents agriculteurs, actifs et retraités, dont elle défend les intérêts sur le plan individuel et collectif. Au service des agriculteurs, la FDSEA offre à ses adhérents les conseils, l'expertise, l'information et le soutien nécessaires pour qu'ils puissent exercer leur métier dans les meilleures conditions. La FDSEA œuvre aussi pour faire du monde rural un espace vivant pouvant s'appuyer sur des agriculteurs nombreux, soucieux de pérenniser sur leur territoire une dynamique économique, empreinte de respect des terroirs et de l'environnement.

www.fdsea12.fr
www.facebook.com/FDSEA12
www.twitter.com/FDSEA12



Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe 300 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers, et tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

ja12.fr
twitter.com/JAveyron
facebook.com/ja.aveyron

Vendredi, le ministre est revenu sur ce qu'il avait annoncé : aucune carte n'a été officialisée. Depuis, nous sommes dans le flou. Quelles sont les raisons du déclassement soudain des 8 communes aveyronnaises ? Sur quels critères ? Pourquoi ces communes-là, communes qui sont « à cheval » sur la zone montagne et piémont ?... Comment cela se justifie-t-il ? La concertation sera-t-elle réouverte ? Le Président Macron avait annoncé une carte pour la mi-février, cette « dead-line » pourra-t-elle vraiment être tenue ?

Ces 8 communes aveyronnaises comptent 296 exploitations. Leur déclassement aura pour conséquence de priver les exploitations concernées de l'Indemnité compensatoire au handicap naturel, soutien fondamental car il représente 7 000 à 12 000 € par an et par paysan, soit le revenu de leur famille. L'exclusion de la zone défavorisée leur ferait mettre la clé sous la porte, et avec eux, ce sont plus de 2000 emplois ruraux induits qui sont menacés ! Soit l'équivalent des salariés du site Bosch de Rodez...

Lors d'un tour de terrain dans les 3 zones concernées, Rignac/Anglars-St-Félix/Bournazel, Naucelle/Camjac/Tauriac de Naucelle et Lédergues/Saint-Jean-Delnous qui a rassemblé plus de 200 agriculteurs, **il a été décidé de mettre en place, à partir de demain 3 barrages filtrants :**

- 1- **Sur le viaduc du Viaur,**
 - » en amont, rond-point de La Baraque-St-Jean,
 - » et en aval, rond-point de Tanus.
- 2- **A Rignac,**
 - » Rond-point du Racanel.
- 3- **A Espalion,**
 - » Carrefour d'Estaing, boulevard de Guizard.

Ces 3 barrages filtrants se mettront en place à partir de 10h et pour une durée qui reste à déterminer.

Nous n'avons qu'un seul objectif : Tout l'Aveyron doit rester dans le zonage.

Contacts presse :

Dominique Fayel, président de la FDSEA Aveyron : 06 84 35 54 61
Sébastien Granier, co-Président JA Aveyron : 06 09 63 22 73
Céline Carayol, relations médias : 06 70 58 62 00